Un dispositif de Médiation et Coordination santé

En direction des résidents Adoma les plus vulnérables

Des personnes très isolées qui du fait de leur âge, ou de problèmes psychosociaux et médicaux complexes ont été perdues de vue et sont dans l'incapacité d'un accès autonome aux services de droit commun.

Objectif principal : contribuer à l'accès à la santé et aux soins par :

- **une approche globale** des situations dans leur complexité,
- **un accompagnement de proximité**,
- **un travail en réseau,**
- **une veille attentive** favorisant les prises de relais,
- **une implication** au sein des instances inter-partenariales,

Une pratique du soin relationnel dans le respect du droit de la personne.

Une mission effectuée par des infirmiers diplômés d'état

Dans une démarche active, les infirmiers – médiateurs santé rencontrent **à domicile** le résident, évaluent sa situation, conseillent, orientent et proposent un **parcours de soins.**

Ils ne délivrent pas de soins techniques.

Organisés par territoire ou par thématique, ils sont des interlocuteurs privilégiés.

Avec l'appui du Fonds Européen d'Intégration

- Des psychologues cliniciens viennent compléter chacune des équipes d'Intermed. Ils/elles interviennent sur saisine des médiateurs santé.
- Un projet d'interventions d'auxiliaires de vie à domicile est expérimenté dans le Rhône et en Savoie. Il concerne les résidents en situation de crise durable en préalable à d'éventuels plans d'aide de droit commun.

Sensibiliser, mobiliser, mettre en réseau des acteurs des champs sanitaire, médico-social et social



Intermed ne se substitue pas aux acteurs de droit commun mais en facilite l'intervention

Le travail en réseau avec les professionnels de la santé et du social permet :

- le choix et la mise en relation avec un médecin traitant pour les personnes qui n'en ont pas,
- la mise en œuvre effective **de soins et/ou d'aide à domicile**,
- la prise en compte et la mise à jour **de situations administratives et sociales bloquées**,
- des orientations quand la situation le nécessite, **vers des services adaptés :** hôpitaux, centres de soins de suite, structures de consultation, de dépistage, CMP, …
- **des retours d'hospitalisation** préparés,
- un **travail spécifique** au vue d'admission en structures adaptées : maisons de retraite, pensions de famille, ...
- **des accompagnements concertés :**
  - avec les acteurs de la santé mentale : CMP, CHS, Gem, …
  - avec le secteur gérontologique : Clic, équipes gériatriques, services PA-PH, Apa des CG, ...

Intermed mode d'emploi

Qui peut faire appel aux équipes Intermed ?

- **La personne elle-même, son voisinage, le responsable de résidence ou l'ouvrier de maintenance.**
- **Son médecin traitant et/ou tout praticien.**
- **Son référent social et tout professionnel préoccupé par la situation.**



Les équipes Intermed sont encadrées par une coordinatrice sociale mise à disposition par Adoma, garante de l'éthique, de l'harmonisation des pratiques et du travail inter-réseaux.

Comment ?

- Sur la base d'un dialogue direct avec l'infirmier Intermed du secteur géographique concerné.
- Sur appel téléphonique argumenté.
- Du lundi au vendredi de 9h à 18h hors jours fériés.
- Pas de service continu.

Secteurs d'intervention sur la région Rhône-Alpes

Intermed intervient sur les sites Adoma des départements suivants :

- Rhône : Grand Lyon / Villefranche-sur-Saône
- Isère : La Métro grenobloise
- Haute Savoie : Bassin annecien
- Savoie : Chambéry / Aix-les-Bains
- Drôme : Le Valentinois / Montélimar
- Ain : Bourg-en-Bresse



Site Web : www.intermed-reseau-sante.fr

Intermed - association loi 1901

Réseau de Santé depuis Juin 2009
Le réseau regroupe des centres hospitaliers partenaires, des réseaux de santé, des associations, l'assurance maladie, des collectivités territoriales, des praticiens.

Conventions de mise à disposition de personnels avec :

- Hospices Civils de Lyon
- CHU de Grenoble
- CH Alpes Isère de Saint-Egrève
- CH de la Région d'Annecy
- CH Fleyriat de Bourg en Bresse
- CH Le Vinatier
- CH Saint -Jean-de-Dieu (ARHM)
- Adoma

Conventions avec des professionnels libéraux en Savoie, Drôme et Ain

Soutiens :

- ARS Rhône-Alpes,
- Carsat Rhône-Alpes,
- Etat,
- Conseils généraux de l'Isère , de la Savoie et du Rhône
- Métro grenobloise et ville de Bourg-en-Bresse,
- CUCS de Grenoble, Chambéry et Bourg en Bresse,
- Fonds Européen d'Intégration.

Réseau de santé Intermed
144, rue Garibaldi
69006 LYON

Président : Alain Vigne

Référente Réseau : Catherine Delcroix Howell
04 72 83 22 92 - catherine.delcroix-howell@adoma.fr

Coordinatrice : Fabienne Diebold
06 68 07 89 89 - fabienne.diebold@adoma.fr





Intermed, réseau de santé

Dispositif de médiation et coordination santé en foyers et résidences sociales Adoma Rhône-Alpes



